

# A la mer à la mort

■ Les mesures après les naufrages sont plus irresponsables que jamais. L'UE reste incapable de définir une politique plus juste pour accueillir tous ces gens qui risquent leur vie pour traverser.

**D**ébut avril, plusieurs naufrages ont coûté la vie à plus d'un millier de personnes qui tentaient de rejoindre le continent européen. Ces tragédies ont suscité un ballet de réactions désolées des responsables européens qui semblaient enfin prendre la mesure de l'ampleur de la catastrophe. Le cynisme de cette prétendue prise de conscience des dirigeants européens semblait déjà évident tant cette hécatombe était prévisible. Elle était en effet la conséquence logique d'une politique migratoire essentiellement sécuritaire et mortifère.

Aujourd'hui, force est de constater que les mesures prises à la suite de ces naufrages sont plus irresponsables que jamais. Le conseil extraordinaire qui a suivi la série de drames survenus en avril n'a fait que renforcer l'orientation résolument sécuritaire des politiques européennes. La première mesure "majeure" a été de renforcer Frontex, agence investie d'une double fonction.

D'une part, elle a pour mission première de renvoyer les migrants dans leurs contrées. D'autre part, elle s'occupe également de conclure des accords avec les pays de départ pour que ces derniers s'occupent des migrants en amont. Elle externalise ainsi un maximum leur prise en charge, évitant de s'embarrasser des standards

européens de protection des droits de l'homme.

Par le renforcement de Frontex, l'UE consolide délibérément sa forteresse, augmentant les risques pris par les migrants pour rejoindre le continent et donc leurs chances d'y laisser leur peau.

La deuxième mesure "phare" a été de donner plus de moyens financiers à l'opération Triton dont la mission est essentiellement de surveiller les embarcations dans les eaux territoriales européennes. Si l'on peut se réjouir d'un tel refinancement, cette avancée semble tout de même bien insuffisante. En effet, l'objectif de cette mission reste prioritairement la surveillance et l'interception des passeurs, contrairement à l'opération Mare Nostrum qui l'avait précédée et dont l'objectif était de sauver les embarcations en danger et ce jusqu'aux côtes libyennes. Or, il semble évident que ce n'est pas en se contentant de neutraliser certains passeurs et d'augmenter les moyens mis en œuvre pour détruire des embarcations que l'UE trouvera une solution globale qui évitera de futurs naufrages.

En parallèle, l'Union reste désespérément incapable de définir une politique plus juste permettant d'accueillir ces personnes risquant leurs vies pour traverser la Méditerranée. Cette incapacité patente est d'autant plus terrible que les Etats de l'UE savent que l'écrasante majorité des migrants fuient un contexte désastreux où ils subissent les affres de la guerre ou de la misère.

En effet, selon les sources officielles

(l'OIM notamment), la majorité des naufragés des derniers mois proviennent de l'Érythrée et de la Syrie. Ces deux pays ont pour point commun d'être dirigés par des dictatures d'une violence inouïe, de vivre une catastrophe humanitaire terrible et pour le cas de la Syrie une des guerres les plus meurtrières des dernières années. Dans les deux cas, comme d'ailleurs dans tous les phénomènes migratoires, la grande majorité des réfugiés s'installent dans des pays avoisinants.

Ainsi, par exemple, plus d'un million de Syriens se sont réfugiés au Liban alors que la population initiale de ce pays n'était que de 3 millions et demi d'habitants. A la lumière de ces constats, l'incapacité des 28 ministres de l'intérieur réunis cette semaine à organiser la répartition de 40 000 demandeurs d'asile syriens et érythréens dans le territoire européen a de quoi faire froid dans le dos. Et ce d'autant plus quand on analyse ce chiffre à l'aune de l'estimation du Haut-commissaire aux Droits de l'Homme pour les Nations Unies, selon laquelle l'UE pourrait accueillir un million de nouveaux réfugiés sur son territoire sans en subir de conséquences négatives.

De manière plus générale, doit-on réellement blâmer les populations issues des autres pays africains et orientaux dont l'histoire a été marquée par une relation de pillage quasi systématique de leurs richesses (via entre autres la colonisation, les plans d'ajustement structurels, la fuite des cerveaux et immigration sélective, l'ingérence politique et économique et maintenant le réchauffement climatique...) ? Ne serait-il pas temps d'installer des canaux légaux d'immigration qui permettraient d'éviter que, dans les dix prochaines années, plus de 22 400 personnes ne périssent à nouveau en mer ?

**KARIM SHEIKH  
HASSAN**

Avocat au barreau  
de Bruxelles.